

PSS 20

DESCRIPTION DES PRODUITS ET APPLICATIONS :

Le PSS 20 est un système de protection réversible contre les graffitis et bombages, et contre l'encrassement dû à l'air (CO₂, suie, etc.) sur les façades et les murs, en intérieur et en extérieur. Le PSS 20 est constitué de polysaccharides végétaux et d'eau et présente une grande viscosité. Les constituants du PSS 20 portent les numéros E utilisés dans l'industrie alimentaire. Le PSS 20 ne présente donc absolument aucun danger pour l'homme, l'animal ou l'environnement. Le PSS 20 est pistolé sur la surface à protéger, avec un appareil sans air et en une ou plusieurs couches. Après séchage, il forme sur la surface un film de protection, extrêmement mince et normalement invisible à l'œil nu, et parfaitement respirant. Le PSS 20 CLEAR est la version transparente du PSS 20, et est utilisé en particulier sur les subjectiles très brillants, pour éviter tout ternissement. La mise en oeuvre du PSS 20 n'est effectuée que par des techniciens spécialement formés. La technologie PSS 20 de protection des surfaces est protégée partout dans le monde, conformément à la loi sur les droits de brevets.

SUBJECTILES :

Fondamentalement, le PSS 20 peut s'appliquer sur tous les subjectiles mouillables. En présence de subjectiles hydrophobes, il faudra d'abord réduire la tension superficielle, en procédant éventuellement à un traitement préalable avec le PSS PRIMER. Normalement, le PSS 20 ne doit être appliqué que sur des surfaces verticales. Le PSS 20 est particulièrement bien adapté à tous les types de façades en pierres naturelles et en agglomérés, sur les clinkers, le béton, la brique, et les façades métalliques et en alu.

PROPRIETES DES PRODUITS :

- Aspect : liquide légèrement trouble, pH 6,0-7,0
- Viscosité : 6000-7200 cpa
- Point d'ébullition : 100 °C
- Densité : 1,0-1,1
- Inflammabilité : ininflammable
- Pas de dégagement de gaz toxiques après décomposition à la chaleur
- Perméabilité à la vapeur d'eau : selon DIN 52615 : valeur Sd 0,012 m (essai EMPA N° 155194 du 06.10.94)
- Résistance à la carbonatation : bon effet de freinage, analogue à un email pour béton (laboratoire d'essai des matériaux LPM, essai N° A-13'041-1 du 18.03.93)
- Complètement réversible à l'aide d'eau chaude
- Réactivité : éviter les conditions fortement alcalines
- Normalement, le PSS 20 n'influe que d'une manière négligeable sur le pouvoir d'absorption des bruits des murs anti-bruit (test Deutsche Bahn, FT-Zentrum Munich, du 20.02.98)
- Le PSS 20 donne d'excellents résultats sur les subjectiles les plus divers ; des essais correspondants sont effectués depuis plusieurs années, en collaboration avec les fabricants ; les résultats sont disponibles sur demande.

RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN OEUVRE :

- Avant application du PSS 20, les subjectiles doivent être débarrassés des huiles, graisses et silicones.
- Prévoir un bon mouillage préalable des subjectiles absorbants, pour que la quantité de PSS 20 susceptible de pénétrer dans le subjectile soit nulle, ou aussi faible que possible. Les subjectiles non-absorbants doivent être secs lors de l'application du PSS 20.
- Normalement, le PSS 20 est appliqué sans air (pistolet Airless), sous une pression de 100-200 bar. Selon la porosité et la structure de la surface, on en utilise de 0,20 à 0,60 l/m² en protection anti-graffitis, et de 0,10 à 0,20 l/m² en protection contre les salissures.
- Le PSS 20 ne doit pas être mis en oeuvre en dessous de 5 °C (température

extérieure et température du subjectile). Sinon, le film PSS 20 risque de se congeler sur la surface, avant de passer à l'état solide.

DEGRAFFITAGE :

Les graffitis appliqués sur le film de protection PSS 20 peuvent être facilement éliminés à l'eau chaude, sans faire appel à des produits chimiques. Le dégraffitage utilise un nettoyeur à eau chaude sous pression, avec une buse plate réglable sur la lance ; sur les surfaces lisses, on pourra cependant aussi faire appel à une "pieuvre", qui réaspire immédiatement l'eau utilisée. Si possible, la température de l'eau devrait être comprise entre 60-70°C. Pour éviter une dégradation de la surface, la pression de l'eau doit y être adaptée. Sur les subjectiles mous, la pression de l'eau doit être inférieure à 20 bar. Le film de protection PSS 20 est enlevé par pelage en même temps que les graffitis. Les graffitis ne se dissolvent plus, et peuvent alors être facilement repris à l'état solide, et éliminés.

D'autres détails de mise en oeuvre sont présentés dans le Manuel Technique de PSS Interservice destiné aux applicateurs, et qui leur est transmis au moment de leur formation.

NETTOYAGE DES OUTILS: Le nettoyage s'effectue à l'eau. En cas d'utilisation permanente, rincer l'appareil sans air au moins une fois par semaine avec de l'eau.

SECURITE: A l'état humide, le PSS 20 est glissant. Les éventuels déversements de PSS 20 sur le sol doivent être immédiatement ramassés, ou éliminés par lavage à l'eau.

FABRICATION, TRANSPORT, STOCKAGE: Le PSS 20 et le PSS 20 CLEAR sont fabriqués selon ISO 9001. Les deux produits sont à base d'eau. A l'état liquide, il faut donc éviter leur congélation. Respecter rigoureusement cette règle pendant le transport, même dans le véhicule d'entretien - et lors du stockage.

Le PSS 20 est livré en bidons de 25 litres. Les bidons sont hermétiquement fermés et portent un numéro de production. Chaque unité de production est testée avant expédition, et n'est déclarée conforme que si tous les essais satisfont aux spécifications. Le PSS 20 peut rester stocké sans problème pendant 2 ans à compter de sa date de fabrication. Prévoir un stockage dans des locaux secs à des températures de 5 à 20°C. Ne pas ouvrir les bidons de PSS 20 dans des locaux humides.

Les informations fournies dans cette fiche technique sont basées sur nos toutes dernières connaissances et expériences en la matière. En raison de la multiplicité des effets possibles susceptibles d'intervenir lors du traitement et de l'application de nos produits, il appartient à l'utilisateur de procéder sur place aux contrôles et essais nécessaires. Aucune garantie ayant un caractère d'obligation légale sur certaines propriétés ou convenances pour une application concrète ne peut être déduit des indications figurant sur cette fiche technique. Les lois et dispositions existantes doivent être respectées sous sa propre responsabilité par l'utilisateur de nos produits..

PSS INTERSERVICE FRANCE SARL

Vente et application en France

Zone Industrielle des Petites Haies
8, rue Charles Martigny
F-94700 Maisons-Alfort
Tél: ++33-1-53 66 12 53
Fax: ++33-1-41 93 08 93

<http://www.pss-interservice.fr>
e-mail : info@pss-interservice.fr

PSS INTERSERVICE SA

Conseil et vente en Suisse

Moos 15
CH-2513 Twann

Tél: ++41-32-315 16 16
Fax: ++41-32-315 16 10

<http://www.pss20.com>
e-mail : info@pss-technology.com

Conseil et vente

Suisse romande

Monsieur Jean-Daniel
SCHNEITER

Tél: ++41-79-819 66 79
Fax: ++41-32-315 16 10